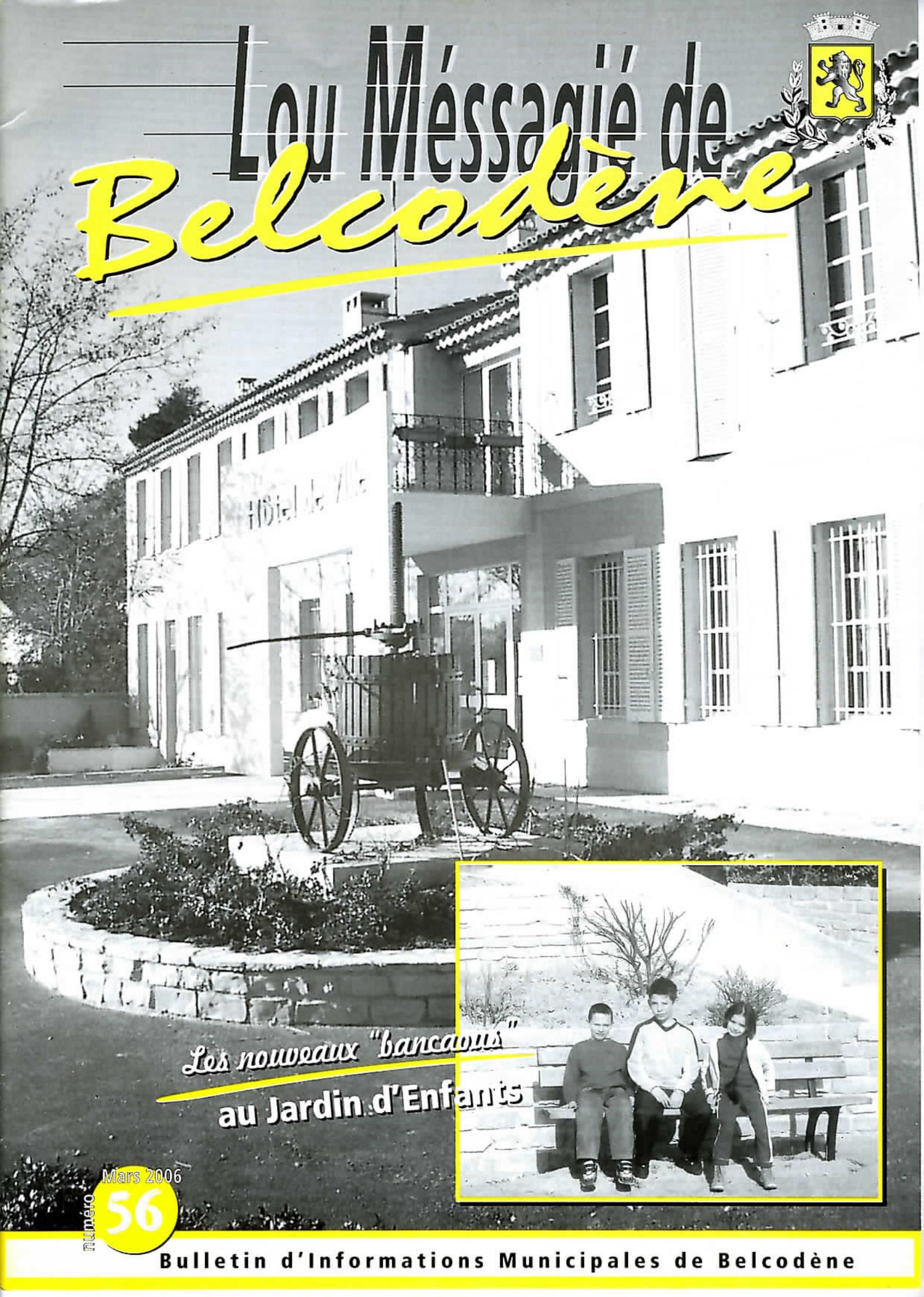
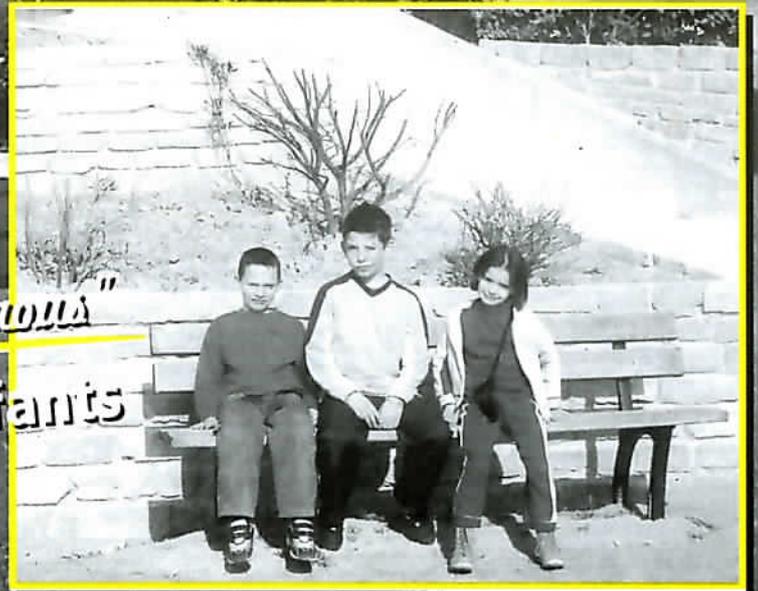




Lou Mèssagié de *Belcodène*



*Les nouveaux "bancaouis"
au Jardin d'Enfants*



Mars 2006

numéro

56

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène

X Horaires de la Mairie

Tous les jours, du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.
Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée.
Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 5 nouveaux petits Belcodénois

Bastien PATE-CAZAL né le 29 novembre 2005
Alicia PATE-CAZAL née le 29 novembre 2005
Victorien DENJEAN né le 10 janvier 2006
Elliott PAIVA né le 17 février 2006
Jules VIVIEN né le 6 mars 2006

Mariage

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés
Robert IMBERT et Danielle PIN,
unis le 16 décembre 2005

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées
Christiane SEGRETAIN, née GORCE
décédée le 4 décembre 2005
Eugène ESQUIROL décédé le 2 janvier 2006
Jacques L'HERISSON décédé le 7 mars 2006

Entreprise Gouiran

Débroussaillage - Abattage d'arbres
Maçonnerie - Dallage - Carrelage - Clôture

Devis gratuits au 06 72 20 52 01

Les Hautes Bastides - 13720 Belcodène

Pharmacies de garde

Dimanche 2 Avril
Lelan - La Destrousse
04 42 04 80 30

Dimanche 9 Avril
Sageloli - Pont de l'Étoile
04 42 04 04 05

Dimanche 16 Avril
Sanchez - Auriol
04 42 72 88 34

Lundi 17 Avril
Tort - Roquevaire
04 42 04 20 40

Dimanche 23 Avril
Villard - Auriol
04 42 04 40 34

Dimanche 30 Avril
Bianchi - St Zacharie
04 42 72 90 01

Lundi 1^{er} Mai
Blanchet - Auriol
04 42 04 70 53

Dimanche 7 Mai
Caillac - La Bouilladisse
04 42 72 37 43

Lundi 8 Mai
Dervaux - Roquevaire
04 42 04 20 51

Dimanche 14 Mai
Frances - St Zacharie
04 42 72 91 06

Dimanche 21 Mai
Giannechini - Le Pilon du Roi
04 42 82 86 96

Jeudi 25 Mai
Gilbert - Le Plein Sud
04 42 82 72 72

Dimanche 28 Mai
Jouve - La Bouilladisse
04 42 62 97 12

Dimanche 4 Juin
Lelan - La Destrousse
04 42 04 80 30

Dimanche 11 Juin
Sageloli - Pont de l'Étoile
04 42 04 04 05

Dimanche 18 Juin
Sanchez - Auriol
04 42 72 88 34

Dimanche 25 Juin
Tort - Roquevaire
04 42 04 20 40

X Horaires de la ligne de bus

Les horaires de la ligne régulière de bus ont été réajustés pour s'adapter aux besoins des usagers.

Ligne n° 25

Belcodène → Aubagne

Belcodène	La Bouilladisse	Aubagne
La Poste	Passage à niveau	Pôle d'échange
6 h 25	6 h 35	
	6 h 40	7 h 00
7 h 45	7 h 55	
	8 h 00	8 h 30

Aubagne → Belcodène

Aubagne	La Bouilladisse	Belcodène
Pôle d'échange	Passage à niveau	La Poste
18 h 05	18 h 30	18 h 40
19 h 10	19 h 25	19 h 35

Ligne 19 du "Bus à dispo"

Belcodène → Pont de Joux

14 h 50 → 15 h 05

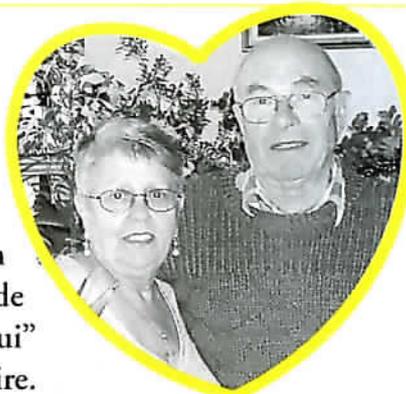
Pont de Joux → Belcodène

12 h 15 → 12 h 35
18 h 40 → 19 h 00

X Renée et Noël D'Angio ont fêté leurs Noces d'Or

C'était le 17 décembre 1955. Comme un rayon de soleil en plein cœur de l'hiver, ils se sont dit "oui" devant Monsieur le Maire.

50 ans ont passé et ce rayon de bonheur est toujours présent. C'est qu'ils en ont fait du chemin, tous les deux, pendant ces années de vie commune ! Les enfants ont agrandi le cercle familial : Patrick l'aîné, Chantal et enfin Gérard. Puis, le cercle s'est encore agrandi. Maintenant, c'est avec leurs 3 enfants, leurs 7 petits-enfants et la dernière arrivée Carla, l'arrière-petite-fille que parents et proches se sont réunis pour célébrer ces Noces d'Or. Félicitations et tous nos vœux de bonheur pour les années à venir.





Belcodénoises, Belcodénois,

Pour les Belcodénois, comme pour l'ensemble des populations des communes du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, 2005 s'est achevé à nouveau sur des espoirs déçus.

En effet, la dissolution de notre Communauté de Communes de l'Etoile et du Merlançon et l'adhésion volontaire à Garlaban Huveaune Sainte Baume ont été refusées par le Préfet des Bouches-du-Rhône dans les derniers jours de décembre.

Une évidence s'impose : depuis plus de quatre ans, et quelle que soit la solution que nous proposons, le territoire que nous voulons construire se heurte à des fins de non-recevoir de nature politique.

Faut-il que notre projet dérange pour être à ce point l'objet d'un tel acharnement ? Un acharnement qui bafoue les principes républicains et le rôle des élus locaux. Un acharnement qui nous prive des politiques alternatives, susceptibles de répondre à nos légitimes besoins.

Oui, notre projet de territoire dérange, sinon comment expliquer autant d'obstacles posés sur notre route ?

Avec ce dernier refus, il faudrait être aveugle pour ne pas voir se profiler l'intégration forcée dans la Communauté Urbaine de Marseille. En effet, depuis quelques temps, se multiplient les déclarations qui expriment cette volonté.

Déclaration de Richard Mallié, notre député de la X^{ème} Circonscription qui aurait dû, bien au contraire et mandat oblige, être aux côtés des élus locaux et de ses électeurs pour défendre leurs intérêts.



Le mot du maire

NON à l'annexion de nos communes par Marseille !
Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile veut vivre
MANIFESTATION à la préfecture le 11 février à 10h

Déclaration de Bernard Deflesselle, Député d'Aubagne La Ciotat, de Claude Valette, Adjoint au Maire de Marseille, de Marie-Josée Roig, ancien Ministre des Collectivités Territoriales et aussi de Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille et Président de la CUM qui, les jours pairs, avoue ses volontés hégémoniques et, les jours impairs, jure la main sur le cœur ne pas être le "duc de Provence" et ne pas vouloir s'étendre à l'Est du département.

Il est à regretter que la métropole marseillaise, qui devrait être une force de rassemblement, se trouve aujourd'hui, du fait des choix de son Président, en conflit à l'Ouest et à l'Est du département. A l'Ouest où il veut imposer son incinérateur au mépris des populations et de leurs élus. A l'Est, parce que, quoi qu'il en dise, il veut purement et simplement annexer le Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour combler les déficits budgétaires de la CUM, ce qui l'a déjà conduit à lever un impôt supplémentaire sur tous les contribuables des communes membres.

C'est pourquoi, les gens du Pays d'Aubagne et de l'Etoile sont venus en très grand nombre, de chacune de leurs communes, le samedi 11 février en manifestation devant la Préfecture des Bouches-du-Rhône, exigeant que soient respectés la volonté des élus locaux et le droit de construire, ici, une intercommunalité à taille humaine.

La participation importante des Belcodénois, qui se sont retrouvés plus de 80 autour de leurs élus communaux ce jour-là, est significative de l'état d'engagement de toute la population belcodénoise pour défendre notre qualité de vie, refuser toute intégration dans la CUM et rendre inéluctable l'existence du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Des cartes pétitions sont à votre disposition en Mairie. Elles seront portées fin mai-début juin au Premier Ministre par l'ensemble des élus de notre territoire.

Je compte sur vous tous pour faire entendre notre volonté de voir Belcodène décider elle-même de son avenir.

Patrick Pin

Obligation de débroussailler

La Direction Départementale de l'Agriculture et l'Office Nationale des Forêts ont pour mission de veiller à l'application de l'obligation de débroussaillage autour des habitations, conformément aux prescriptions de l'article L 332.3 du Code Forestier. Aussi la Municipalité de Belcodène souhaite-t-elle, avant le passage des agents chargés de verbaliser, mener une nouvelle fois une campagne d'information et de prévention : **il est obligatoire de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de toute construction.**



La Commune rappelle à chacun que ces travaux doivent être réalisés de toute urgence. Les agents de la DDAF et de l'ONF ont, dès à présent, reçu mission de la Préfecture de relever et de verbaliser les infractions.

Emploi : du côté des jeunes

La Mission Locale d'Aubagne et du Bassin de l'Huveaune, dont Belcodène est partie prenante, aide les jeunes de 16 à 25 ans à mettre toutes les chances de leurs côtés (information, formation, orientation, logement, santé,...) pour trouver un emploi durable.

Pour les jeunes Belcodénois, une antenne de proximité a ouvert ses portes à La Bouilladisse fin 2005 ; elle accueille les jeunes Belcodénois :

- Du lundi au jeudi de 14 h à 17 h 30
- Le vendredi de 14 h à 16 h 30

Adresse :
9 boulevard de la Libération
13720 La Bouilladisse
Tél. 04 42 04 92 66

Offre d'emploi

Mission de travail temporaire
Opérateur de conditionnement
h/f à Rousset

Permis de conduire. Smic 35 heures. Mission de 2 à 3 semaines renouvelables. Horaires postés.

Contact : Adecco
Mélanie au 04 42 53 85 60

Communiqué sur la grippe aviaire

Dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire, des mesures de protection ont été prises :

- Le Décret du Ministère de l'Agriculture du 24 octobre 2005 fait obligation aux propriétaires d'oiseaux ou de volailles de confiner leurs animaux à l'intérieur d'un bâtiment fermé.
- Depuis le 24 février 2006, tout détenteur d'oiseaux ou de volailles doit en faire la déclaration à la Mairie.

Chaque propriétaire d'animaux est donc invité à se rendre au secrétariat de la Mairie où seront recueillies toutes les déclarations.

A propos de l'état de catastrophe naturelle

Etat de catastrophe naturelle : sécheresse 2003

L'arrêté de catastrophe naturelle n'ayant pas pris en compte les communes des Bouches-du-Rhône, une procédure exceptionnelle pour les dommages aux bâtiments causés par la sécheresse de 2003 a été mise en place. Cette procédure, adoptée par le Parlement, s'attache essentiellement à remédier aux conséquences les plus dommageables de cette période.

Toutes les personnes qui s'étaient manifestées en Mairie à l'époque et qui avaient justifié la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle formulée par la Commune de Belcodène ont été contactées individuellement pour leur permettre de lancer la procédure.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous renseigner en Mairie.

Etat de catastrophe naturelle : année 2005

Pour l'année 2005 dans les Bouches-du-Rhône, l'état de catastrophe naturelle pourra être envisagé seulement pour des inondations et des coulées de boue. La Commune de Belcodène déposera un dossier en ce sens si un nombre suffisant de sinistrés se fait connaître.

Prévention Canicule

Plan d'alerte et d'urgence en situation de risque exceptionnel

Un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant isolées à leur domicile a été ouvert en Mairie conformément aux instructions ministérielles.

Aux termes de la loi et du décret, le Maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande.

L'inscription sur ce registre est basée sur le volontariat des personnes concernées.

La finalité de ce dispositif est de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de plan d'alerte et d'urgence par le Préfet.

Tout renseignement supplémentaire concernant la mise en place de ce registre vous sera donné en Mairie.

Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

✕ Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Considérant que les communes sont tenues de prendre en charge le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif, Considérant que le SIBAM gère déjà les services de distribution d'eau et d'assainissement non collectif et qu'il connaît parfaitement le secteur et dispose du fichier complet des constructions relevant de l'assainissement non collectif, Considérant la compétence du SIBAM en matière d'études relatives à l'établissement de la carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome et du projet de schéma directeur d'assainissement, Considérant que le SIBAM apporte déjà son concours technique aux communes à l'instruction des dossiers d'assainissement individuel déposés lors des demandes de permis de construire, Considérant qu'il y a lieu de compléter les attributions du SIBAM, Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le transfert au SIBAM de la compétence "Assainissement non collectif" dans le cadre d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

✕ Tarif de la cantine

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas pratiquer d'augmentation du prix des repas à la cantine pour l'année scolaire 2005/2006.

✕ Travaux de voirie

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le programme de travaux de goudronnage et de mise en sécurité des chemins du Coulet, de la Grande Gorgue et de Cros de Claudas.
 - De solliciter l'aide du Département au titre du FDAL 2006.
 - D'adopter le plan de financement qui suit :
- | | |
|------------------------------------|-----------|
| ■ Montant HT du projet | 207 074 € |
| ■ Aide du Département (50 % du HT) | 103 537 € |
| ■ Autofinancement de la Commune | 103 537 € |
| ■ TVA financée par la Commune | 40 587 € |
| ■ Montant total TTC | 247 661 € |

✕ Travaux forestiers : programme 2006

Sur proposition de Monsieur Jean-Robert Dagorn, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, décide :

- D'approuver le programme 2006 des travaux forestiers.
 - De confier l'exécution des travaux à l'ONF.
 - De solliciter auprès du Conseil Général une subvention pour ce type de travaux au titre de l'aide à l'amélioration de la forêt commune.
 - D'approuver le plan de financement suivant :
- | | |
|---------------------------------------|----------|
| ■ Montant HT des travaux | 15 050 € |
| ■ Participation du Département (50 %) | 7 525 € |
| ■ Autofinancement de la Commune | 7 525 € |
| ■ TVA financée par la Commune | 2 950 € |
| ■ Montant TTC | 18 000 € |

Stop aux sacs plastiques



L'objectif affiché est :
ZERO sac plastique d'ici juin 2006.
 Un beau pari pour l'environnement.

Depuis début mars, à l'initiative de la Communauté de Communes de l'Etoile et du Merlançon et de la Communauté d'Agglomération Garlaban Huveaune Sainte Baume, et en partenariat avec la grande distribution, le commerce de proximité et l'artisanat local, des sacs cabas sont distribués aux habitants des 13 communes pour remplacer, à terme, les sacs plastiques de caisse trop polluants.

Plus de 15 milliards de sacs plastiques sont distribués chaque année (soit 570 par seconde) représentant 800 000 tonnes. Ils finissent dans la nature, après avoir été convertis en sacs poubelles pour 35 % d'entre eux.

Il appartient à chacun d'entre nous d'y réfléchir et de contribuer à endiguer ce fléau en proposant des solutions alternatives. C'est pourquoi la Communauté de l'Etoile et GHB ont engagé cette action inscrite dans notre contrat de territoire et soutenue par le Conseil Général, le Conseil Régional, l'ADEME et Eco-Emballages.

Agissons ensemble pour préserver notre environnement et notre qualité de vie.

Ces sacs cabas sont à la disposition des Belcodénois en Mairie.

De nouveaux bancaous



Chez nous, c'est un bancaou ou une faïsse. En bon français, ce sont des terrasses mises en culture. Autrefois, le bancaou était retenu par un mur en pierre sèche. Aujourd'hui, ces terrasses en espalier sont scellées au mortier... les temps changent. Voici les nouveaux aménagements des espaces verts au jardin d'enfants. Les plantations bénéficieront ainsi d'un meilleur entretien.

Vendredi 27 janvier 2006 : la neige à Belcodène

La météo l'avait annoncé, et Belcodène a fait partie de ces communes qui se sont réveillées ce matin-là sous un beau manteau de neige.

Quelques difficultés de circulation sans gravité. Les Services Techniques Municipaux ont participé activement à l'amélioration de l'état des routes qui ont été déneigées rapidement.



Ça s'est passé à Belcodène

Le personnel municipal à l'honneur : la vie commence à 60 ans !



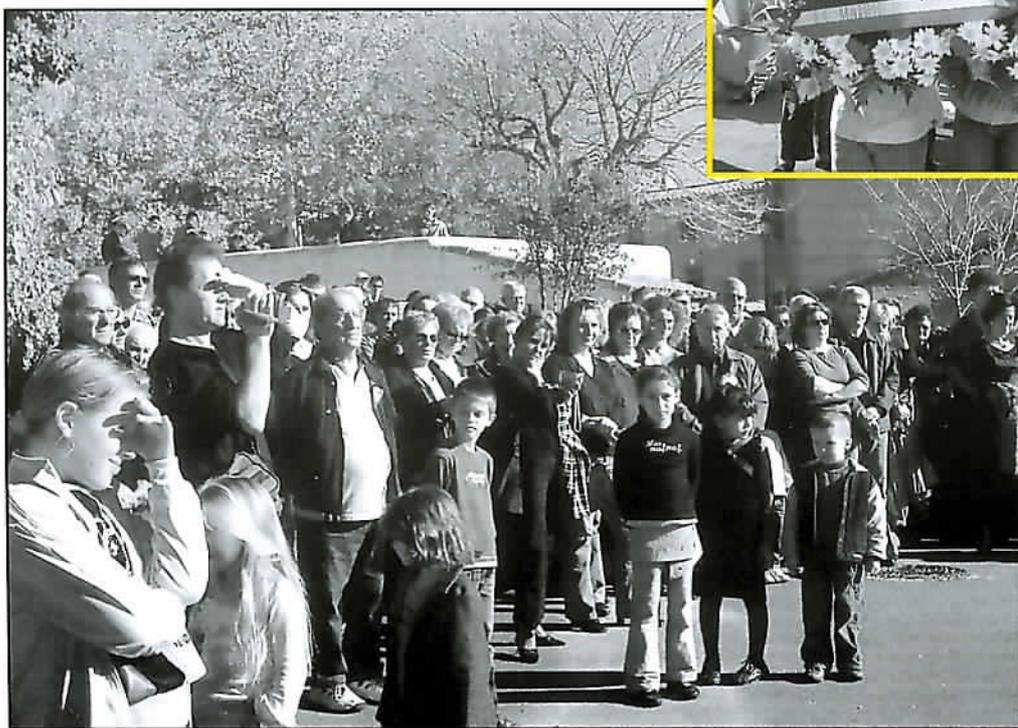
L'ensemble du personnel communal et les élus ont fêté le départ à la retraite de deux employées municipales : Christiane Bouchetout et Josette Minihi.

Après de nombreuses années au service des petits Belcodénois au sein de l'école, elles vont pouvoir savourer des journées plus paisibles, et s'adonner à d'autres activités. Pour Christiane, ce sera peut-être l'occasion de faire la valise pour des vacances bien méritées. Josette passera certainement plus de temps avec les pinceaux pour développer ses talents artistiques de peintre.

Nous leur souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie qui commence.

Commémoration du 11 Novembre

C'est avec les enfants que de nombreux Belcodénois ont rendu hommage aux victimes de la guerre 14-18.



Un moment de recueillement mais aussi d'espoir pour que nos enfants ne connaissent jamais la douleur d'une guerre et qu'ils vivent dans la paix et la fraternité.



Pour les Anciens...

De 65 ans à 98 ans, 140 personnes ont répondu à l'invitation de Patrick Pin et des élus. C'est dans la salle de l'Ensoléado que nos anciens se sont retrouvés pour ce repas de Noël, devant une table joliment décorée, un repas succulent dans une ambiance chaleureuse. Après un après-midi de chansons et de danses, animé par Chris Ardisson, Monsieur le Maire, accompagné du 1^{er} Adjoint et des membres du CCAS, a distribué les colis de Noël. C'est très tard que les seniors sont rentrés chez eux, ravis de cette belle journée.

La Mairie



Patrick Pin en compagnie des doyens de notre village, Yvonne Long et Alfred Roulph.



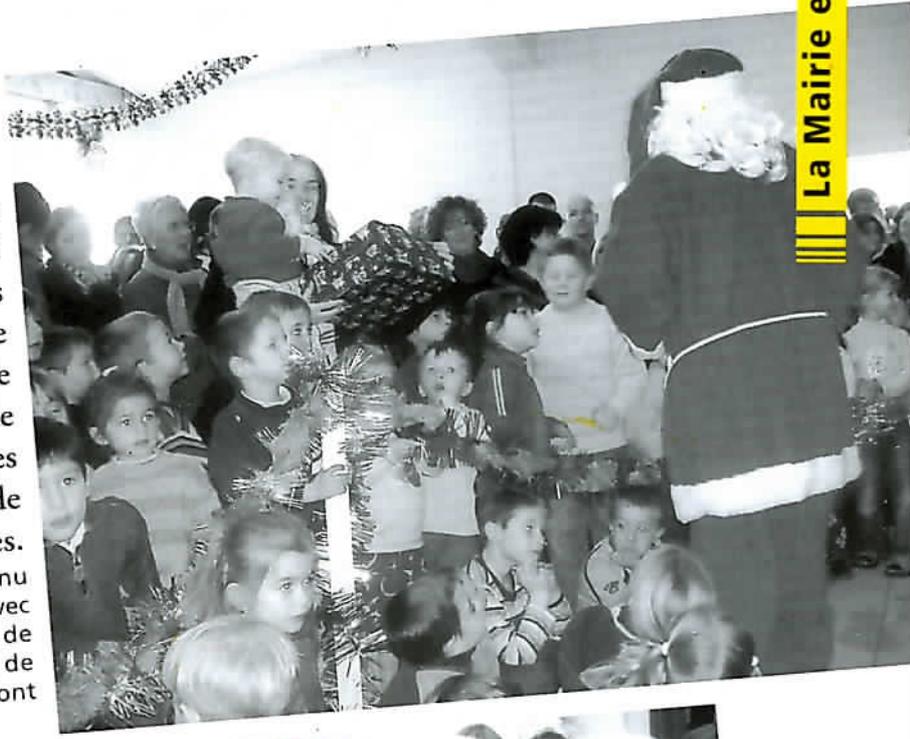
fête Noël

... et les enfants

Les plus petits sont venus nombreux attendre le Père Noël. C'est à 10 heures qu'il est arrivé sur sa calèche où les enfants se sont pressés pour faire un tour du village. Après la séance de photos et la visite aux enfants de l'école, le

Père Noël est revenu dans la salle de l'Ensoléiado où l'attendaient le Maire et les membres du CCAS pour la distribution de cadeaux et de friandises.

Après un repos bien mérité, le Père Noël est revenu l'après-midi. Un spectacle attendait les plus grands avec "Canelle, la clownette et son copain". Beaucoup de rires et d'agitation pour retrouver le nez rouge de Chamallo... Ce sont 261 enfants Belcodénois qui ont reçu leur cadeau et ont passé un agréable moment.



Le Gâteau des Rois à Belcodène

Pour les bénévoles et le personnel municipal

Comme chaque année, les membres des associations, le personnel communal et enseignant, actifs et retraités, le CCFF, les bénévoles de la bibliothèque, les membres du CCAS et les élus étaient tous réunis pour recevoir les éloges du Maire en remerciement des services rendus durant l'année à la commune, autant dans leur exercice professionnel que dans leur mission bénévole à quelque niveau que ce soit.



Ainsi, c'est autour des galettes des rois que chaque membre était encouragé à poursuivre son activité au sein de la Commune.

Pour les Anciens



C'est près d'une centaine de convives de plus de 65 ans qui ont répondu présent à l'invitation du Maire pour un après-midi récréatif animé par Patrick Da Costa et son accordéon. Ils étaient tous très heureux de se retrouver sur la piste de danse ou bien attablés autour des galettes et d'un verre de champagne pour en faciliter la digestion.

Les spectacles à Belcodène

7 janvier 2006 : Gospel avec "Hot Games"

Ce jour-là, la salle de l'Ensoléiado était comble pour écouter le groupe Hot Games qui interprétait du gospel et les morceaux les plus connus de Ray Charles.



à noter dans
vos agendas

Concert / Danse

Concert / Danse

8 avril 2006

21 h

"Country road"



Concert

13 mai 2006

21 h

"Funny parade"

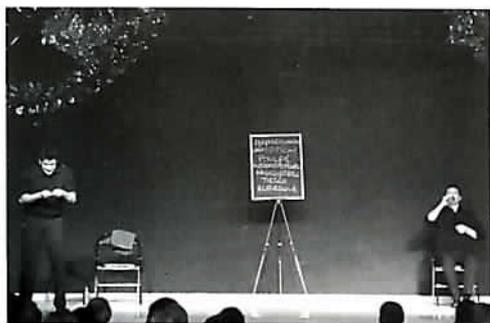


4 février 2006 : Au pays des Tziganes



Un mois plus tard, nous avons voyagé dans les pays de l'Est avec le groupe Nomadeus qui nous a fait rêver avec ses musiques tziganes.

18 mars 2006 : Jeux de mots avec les Bonimenteurs



Comme à chaque fois les Bonimenteurs ont imaginé des scénarios hilarants et nous ont régalié de leurs jeux de mots.



Comité des Fêtes

Bonne année 2006 ! Que la fête commence...



Une centaine de personnes ont fêté la nouvelle année avec le Comité des Fêtes. Dans une ambiance à la fois familiale et conviviale, à la salle des fêtes de Manaque et Coudoulet, les participants se sont mis sur leur 31, puis ont adopté un look décontracté, pour terminer torse nu dans une ambiance tropicale. Sacrée soirée et vive la nouvelle année !!!

Du côté des randonneurs

Le petit groupe de randonneurs continue son périple à travers les sentiers de notre si belle région. Les Encanaux, la Sainte Victoire, au pays de Cézanne, le Baou de Cadolive, sans oublier l'incontournable journée au jas de Sylvain où, pour l'occasion, nous avons fêté l'anniversaire de Jeanine.

Les beaux jours nous conduisent ensuite vers les calanques, le sentier littoral, les cascades et bien d'autres destinations que nous découvrons avec notre guide local, Jean-Pierre Fabre.



Association des Parents d'Elèves FCPE

Soirée Conte



Pour sa 2^{ème} année, la soirée Conte s'est déroulée le vendredi 16 décembre 2005 à 17 h à la salle Patrick Bogi en présence des élèves de l'école maternelle et du CP de Belcodène. Ce soir-là, les enfants sont entrés dans la magie de Noël. En effet, des contes leur ont été lus, racontant les aventures du Père Noël, le tout dans un décor féerique. Une quarantaine d'enfants ont participé à cet événement... Quelle ne fut pas leur surprise en voyant le vrai Père Noël "en chair et en os" !!! Il était venu du Pôle Nord leur faire un petit coucou. La soirée s'est terminée autour d'une collation. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures vers de lointaines contrées.

Chandeleur

Jeudi 9 février, au cours de la récréation de l'après-midi, les enfants de l'école de Belcodène ont fêté la Chandeleur en dégustant les crêpes préparées par leurs parents. Malgré un vent un peu froid, les petits gourmands se sont régalés !!

Quelques dates pour les prochaines manifestations de l'école

Le carnaval aura lieu le vendredi 14 avril 2006.
Pour la 4^{ème} année, l'école de Belcodène organisera un cross dans la plaine de Beaumont début mai 2006.

Et pour clôturer l'année scolaire, la Fête de l'école aura lieu le vendredi 16 juin 2006, avec tout d'abord le spectacle de l'école puis la kermesse organisée par les parents d'élèves.

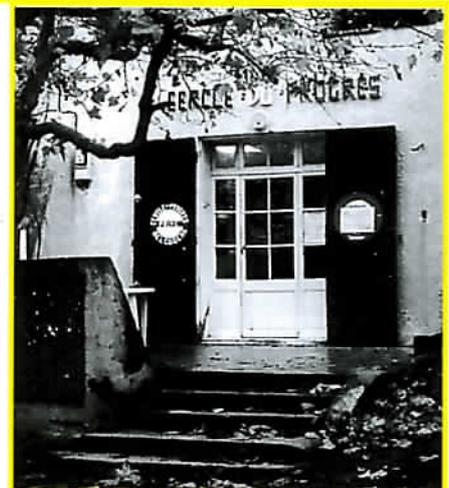
Cercle du Progrès

Cette année encore, durant la période des lotos (novembre, décembre, janvier), un grand nombre d'adhérents étaient présents.

Le dimanche 29 janvier 2006, les Belcodénois étaient invités à renouveler leur carte de membre et prendre le verre de l'amitié.

L'assemblée générale a vu deux membres sortants qui ne se sont pas représentés, tandis qu'un nouveau membre a rejoint notre équipe dynamique. Le bureau se compose ainsi :

- ✓ **Présidents d'Honneur** : Patrick Pin, Maire de Belcodène, et Francis Pellissier, Conseiller Général
- ✓ **Président** : Frédéric Tagliaferro
- ✓ **Vice-Président** : Pierre Tagliaferro
- ✓ **Trésorière** : Christelle Denicant
- ✓ **Secrétaire** : Serge Laurent
- ✓ **Caviste** : Fernand Macheras
- ✓ **Responsables Animation** : Brigitte Laurent et Sylvain Bottin
- ✓ **Responsable Boule** : Jean-Pierre Fabre
- ✓ **Responsable Gérance** : Frédéric Denicant
- ✓ **Gérants** : Renaud Durey et Adrien Durey



A noter sur vos agendas : Prochainement seront organisés un concours de boules ainsi qu'un concours de contrée le week-end du 15 août.

Association des Anciens

Après une fin 2005 très chargée en activités (exposition, repas de Noël, téléthon), 2006 a démarré sous de bons augures.

Janvier

En effet, pour honorer notre prestation sur le CD vendu au profit "d'Enfance et Partage", avec notre chant de Noël "Jésus est né en Provence", Robert Miras, l'interprète provençal de cet hymne, est venu nous faire un récital de ses plus jolies chansons. Nous l'avons accueilli avec fierté, et nous avons partagé le traditionnel gâteau des rois pour lui témoigner toute notre sympathie. L'après-midi a été vraiment réussi.

Le jeudi suivant, nous partions à la découverte de la faune de l'étang du Viguières avec les flamands, les cigognes, les canards sauvages et tous les petits passereaux de la région. Un repas de Noël nous attendait à la Bastide de l'Etang des Aulnes, avec pour animation des chants russes.

Le mardi 28 janvier, vive le carnaval ! En ce jour des beignets, nous nous sommes rendus à Plan d'Orgon pour fêter M. le Carnaval avec d'autres clubs. Le déguisement était vivement conseillé et toutes les folies vestimentaires ont pu s'exprimer.



Mars

Le mardi 7 mars, les accros de la contrée ont été mis en présence d'autres fans à La Destrousse pour un concours inter-club.

Le jeudi 9 mars, toutes les mamies étaient à l'honneur pour leur fête, avec Marc et Maryline, lors d'un après-midi convivial.

Le mercredi 22 mars, nous avions 30 ans de moins !! Au Dôme, nous avons assisté à la journée "Age tendre et tête de bois" avec entre autres Michèle Torr, Stone et Charden, Démis Roussos, Richard Anthony, Lény Escudéro, Frank Alamo, Boby Solo,...

Avril

Le jeudi 6 avril, Belcodène sera en fête... Le Carnaval arrivera ce jour-là, avec les clubs de Peypin et Mimet, et avec Chris notre animateur. Bien sûr, les costumes devront rivaliser d'originalité.

Fin avril, nous irons jouer aux courses à Pont de Vivaux, mais nous attendons encore le feu vert des organisateurs.

Mai

En mai, nous partirons voir la dernière grande réalisation "le pont de Millau", avec durant l'après-midi la visite des caves de Roquefort.

Juin

En juin, pour la fête des mères, nous visiterons la Grande Motte en train et en bateau. Cette sortie clôturera la saison du 1^{er} semestre.

Pour le détail de toutes ces sorties, nous vous demandons de venir le jeudi après-midi à la salle de l'Ensoléiado. Le club assurera une permanence en juillet et août. La reprise se fera le jeudi 7 septembre.

Tennis-Club de Belcodène (TCB)

Un club qui se fait connaître

Notre Président G. Schang et notre Vice-Président J.C. Pasquet ont été fiers et heureux de recevoir le trophée du canton le plus tennistique. Ce trophée est la preuve du dynamisme de notre club, en terme de participation et de résultats aux diverses compétitions départementales. Alors, félicitations à tous les joueurs à qui nous souhaitons nos meilleurs vœux de réussite pour l'année 2006. Ces compétitions donnent aussi l'occasion aux clubs de la région de découvrir notre beau village et d'apprécier, à juste titre, la qualité de nos installations et de notre accueil.

Le Tennis Club et le Téléthon

Le TCB s'est engagé pour la deuxième année auprès de l'AFM pour l'organisation du Téléthon. Le Festival des Soupes a rencontré un franc succès auprès des petits comme des grands. Il a donné la possibilité à nos meilleures cuisinières (et cuisiniers) de faire connaître une recette de soupe ainsi que leur talent, et ceci au service d'une bonne cause.



Le Téléthon a aussi permis à l'ensemble des associations de Belcodène, de se réunir dans la joie et la bonne humeur, pour l'organisation d'un super loto qui a fait salle comble. Nous remercions très chaleureusement toutes les bonnes volontés qui ont participé à cette journée du Téléthon.

Si le tennis vous intéresse, si vous voulez encourager les équipes (les matchs ont lieu en général le dimanche matin) ou participer aux différentes manifestations, vous pouvez contacter un des membres du bureau ou vous adresser à la bibliothèque auprès de Marie-Claude Limouzy. Vous pouvez aussi trouver toutes les informations concernant le TCB sur notre panneau d'affichage à côté des courts de tennis.

Société de chasse

Résumé de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2006

Le Président communique les vœux reçus des différentes autorités et remercie tout particulièrement M. Chiappe pour le don à la société d'un véhicule 309.

Le rapport moral met l'accent sur le principe d'une bonne gestion de la chasse, plutôt que sur le "tableau de chasse" lui-même. Pour ce faire la société a pris les dispositions suivantes :

- Fermeture de la chasse au petit gibier 2 jours par semaine.
- Limitation des prises avec carnet de prélèvement.
- En période de fermeture, journées de travail pour l'entretien du territoire de chasse par les différentes commissions (Emblavures, points d'eau, débroussaillage, repeuplement, piégeage des nuisibles').
- La société de Chasse s'est dotée, pour ces aménagements, d'un tracteur. Elle remercie tout particulièrement la Municipalité pour l'aide financière qu'elle lui a octroyée.

Grippe aviaire

Bien que n'étant pas située dans une Zone de Protection et de Surveillance, la société reste très vigilante sur le sujet.

Rapport financier : Quitus accordé à l'unanimité
Renouvellement des membres sortants de la commission.
M. Serge Bossy élu en remplacement M. Frédéric Georges.
Le bureau est reconduit dans sa totalité.

(1) Rappel : Le piégeage des nuisibles ne se fait qu'avec des collets homologués et numérotés dans le respect de l'arrêté préfectoral auquel il est soumis.

L'usage de poison est strictement interdit.



Provença Terra d'Oc

Histoire d'Eau à Belcodène (suite)

Depuis l'aube des temps, le problème de l'eau est au cœur des préoccupations des Provençaux. A Belcodène, les fontaines ne sont pas une tradition. Il y a encore 10 ans, il n'en existait aucune sur la commune. Aujourd'hui, une nouvelle fontaine a été créée à Belcodène.

Depuis 2003 Belcodène possédait quatre fontaines :

- Place de la Mairie (1997),
- la lavoir Place du cercle (1998),
- la pataugeoire du Jardin d'enfant (2000),
- Place de l'Ensoleiado (2003).



Aujourd'hui, le quartier des Hautes Bastides retrouve lui aussi un petit air "provençal" avec la création d'une fontaine à l'emplacement d'un point d'eau bien connu des anciens Belcodénois. Après l'aménagement des trottoirs, la création d'un muret de soutènement et la végétalisation du talus, la fontaine dispense désormais ses bienfaits aux habitants des Hautes Bastides.

Responsable de la publication : Patrick PIN - Coordination : Commission Municipale Informations

Conception et réalisation : Cn'C - 04 42 58 95 00